

Rapport de la sous-commission des comptes 2010

Dicastère de M. Laurent Kurth

Composition de la sous-commission

Sylvia Morel (PLR)
Christophe Ummel (PLR)
Charles-André Favre (POP) : rapporteur

La sous-commission s'est réunie le mardi 22 mars 2010 en présence de Monsieur Kurth et de Monsieur Bourqui. Etaient également présents le matin pour l'examen de leur service : Mme Niklaus (620), Mme Choulat (122, 150), Mme Huther (770), MM. Castioni et Varrin (100, 110, 121, 130), M. Haag (124), M. Clerc (755, 813) ; l'après-midi : M. Ischer (210, 211, 212, 213, 230, 240).

Préambule

Comme à l'accoutumée, la masse des renseignements utiles concernant l'activité des services sous la responsabilité de M. Kurth se trouve dans le rapport de gestion 2010, et on ne s'étonnera donc pas de ne trouver ici que les reflets d'une journée de commissaires.

Ressources humaines

Satisfaction du Conseil communal quant au fonctionnement du service et à la dynamique patiemment créée. Préoccupations des R.H. : mener les tâches courantes (salaires, assurances, relevés d'heures, formation, gestion de conflits, procédures disciplinaires, etc.) ainsi que les recrutements nécessaires et en même temps participer à la réorganisation ou l'organisation de services. Pour l'année écoulée, principalement : gérance communale, accueil parascolaire, SIS, billetterie, urbanisme et environnement, voirie. Certains processus sont encore en cours. 2010 aura aussi permis de consolider certaines pratiques en matière de communication interne.

Pour l'avenir, Mme Niklaus prévoit de mettre l'accent sur la politique de formation ainsi que sur la santé et la sécurité au travail. Beaucoup de projets sont en cours.

Six postes de CDD financés par prélèvement au fonds conjoncturel anticyclique ont été créés en vue de soulager certains services.

Concrètement, environ 2/3 des services souhaiteraient bénéficier d'effectifs supplémentaires. Avant d'entrer en matière, le Conseil communal demande de rechercher à améliorer les fonctionnements, soit en repensant les prestations soit en remettant en question les habitudes.

Processus de longue durée : analyser les besoins réels en sortant du « on a toujours fait comme ça ».

Constat : les RH font les contrats de la totalité du personnel communal. Et tous les services sont soumis au timbrage ou équivalent.

Absentéisme : nette amélioration constatée.

Annonces : leur montant a pris l'ascenseur en raison de la nature et du nombre de postes mis au concours, cadres en particulier.

Urbanisme

Rappel de l'organisation du service quadricéphale : constructions, environnement, patrimoine et finances/administration.

Selon M. Clerc, le fait d'être répartis entre Léopold-Robert 3 et Rocher 1 est une encouble pour les activités des collaborateurs. Le souhait entendu vise au regroupement de l'Urbanisme à LR 3 et les Infrastructures à Rocher 1, mais quand ?

Le Conseil Communal évite le « tuilage » de manière générale. Mais il l'a admis pour une durée de 6 mois en vue de la prochaine retraite de l'inspecteur de la Salubrité publique : en effet la seule école est le terrain, avec tout le vécu difficile que cela suppose...

Comptes : on a fait mieux que le budget !

Chancellerie – contrôle des habitants

Provision pour indemnités de sortie : alimentée chaque année à raison de 1.5 mois par Conseiller communal, à concurrence du montant maximum concerné (droits acquis). En 2010, entrée de deux personnes ayant plus de 50 ans, succédant à deux personnes qui n'avaient pas droit aux prestations (une avait atteint l'âge du droit aux prestations de retraite et l'autre était soumise à l'ancien système), d'où 3 mois à provisionner en plus.

Factures logo : pour les véhicules, prélèvement aux mesures anticycliques ; développement : voir 3188000 Actions de communication.

Service économique

Mme Choulat a une tâche importante quoique peu visible, en lien avec la quantité de démarches à conduire en vue de l'implantation d'une entreprise ou d'accompagner l'évolution des entreprises chaudes-de-fonnières. Dernier exemple en date, la vente de 30000 m² de terrain au Swatch Group a nécessité plus de 6 mois de négociations, précédés de plusieurs années de marches d'approche !

Important rôle d'interface et de défense des intérêts de la Ville, en négociant des surfaces de terrain adaptées aux besoins réels et futurs mais sans exagération. Exemple d'une usine de 2000 m² construite sur une parcelle de 20000 m². A l'époque, le droit de réméré n'avait pas été demandé...Chose qu'on ne peut plus se permettre avec du terrain qu'on vend 100.- le m² alors que la viabilisation coûte 90.- le m² !

Robosphère : le directeur du dicastère a rencontré les chasseurs de fonds et pris connaissance du business plan, qui semble à ce stade encore optimiste. Les promoteurs ont eu des contacts à haut niveau avec des banques. La robotique est un domaine extrêmement foisonnant. Les pistes de départ pourraient être «partir petit puis grandir» et «se concentrer sur l'essentiel » avec le constat que le projet bénéficie d'une garantie de départ de 8 millions (y compris la mise à disposition des locaux). Décision cette année.

Service juridique

Excellent ! le Conseil communal est très satisfait : « en résumé, grâce à la qualité des conseils et des démarches en procédure, la Ville ne perd quasi jamais ! ».

Géomatique

Les explications données par Mme Huther montrent la nécessité d'adaptation des moyens d'acquisition des données (crédit spécial 2011) et deux tests ont permis de vérifier l'adéquation des nouveaux moyens envisagés : les mesures externes sur l'immeuble Parc 1 récemment incendié, en vue de sa reconstruction, ainsi que les mesures précises de tout le volume interne de la Salle de musique, pour permettre le repositionnement exact des panneaux de bois après rénovation, afin d'en garantir l'acoustique.

Gérance

Les difficultés de fonctionnement constatées dans le service ont motivé un audit fait par les R.H., auquel a succédé un processus de réorganisation : nouvelle répartition des tâches figurant sur un organigramme sanctionné par le Conseil communal qui a confirmé à cette occasion qu'il comptait sur M. Ischer pour mettre en place cette nouvelle organisation.

Cette réforme permettra en particulier de mieux maîtriser la complexité des procédures d'attribution «marchés publics» en relation avec les chantiers de rénovation importants.

M. Ischer ayant démissionné, ceci incombera à son successeur, auquel il est aussi souhaité quelques compétences en matière de bail agricole.

Abattoirs : le toit de la grande halle a été refait et mis hors d'eau (verrières) pour un peu plus d'un million. Le Canton demande maintenant la mise en conformité des installations : la halle d'abattage est en ordre mais pas le laboratoire. Des négociations sont en cours.

A terme, il semble toujours souhaitable de trouver un ou des investisseurs désireux d'occuper cet ensemble, mais...

Conclusions

Nous désirons ici remercier l'ensemble des personnes avec qui nous avons partagé un bout de journée, pour leurs avis et renseignements et leur cordialité.

Notre sous-commission a souhaité se retrouver en mai avec M. Kurth pour continuer la réflexion concernant la gérance et les différents aspects qui y sont liés.

Il va de soi que cette démarche devra être ensuite étendue à d'autres membres ou à la commission financière, ne serait-ce que pour respecter l'équilibre politique actuel.

Le rapporteur
Charles-André Favre



